



Bulletin d'informations

Année 2007, Numéro 7

Juillet 2007

Edito

L'été est là, enfin ! Capricieux, cette année, mais avec le même cortège de vacanciers, de touristes et de fêtes qui animent de tradition nos villages après la grande période des moissons.

Ne boudons pas notre plaisir, les récoltes sont faites, pour partie au moins, la nature est belle, les familles se retrouvent, les amis se rencontrent, les touristes, français et étrangers, viennent découvrir notre région, accueillons les, montrons leur nos richesses, nos trésors ! Partageons. C'est un moment privilégié de rencontres et de convivialité, ne le gâchons pas. Les fêtes de nos villages ponctuent cette période, elles perpétuent une longue tradition de partage et d'échanges qui est au cœur même de notre communauté et qu'il faut non seulement préserver mais développer en y associant les jeunes et les nouveaux arrivants, c'est ainsi que nous conserverons notre identité.

Le tourisme est l'une de nos ressources, encore largement potentielle, il faut le favoriser. L'Office de Tourisme, soutenu par la Communauté de communes, s'y emploie avec dynamisme et imagination, nous devons l'y aider davantage et donner à ceux qui nous visitent l'envie de revenir. C'est un investissement à long terme mais sûr.

L'été est bien là, mais la rentrée est proche et nous la préparons. Nos projets avancent : le SPANC (service public d'assainissement non collectif) se met en place, il sera pleinement opérationnel à l'automne et les premiers travaux de réhabilitation pourront commencer l'année prochaine. C'est un vaste chantier que nous allons conduire progressivement pour le bien de tous, la protection de notre environnement en dépend.

La crèche halte-garderie de Cuq-Toulza, attendue depuis plus de deux ans, pourrait bientôt voir le jour et ouvrir ses portes à la rentrée 2008. Le financement du projet est enfin bouclé grâce à la subvention de l'Etat que vient de nous notifier la Préfecture, et à celle du Conseil général qui nous a été promise ; des problèmes d'allongement de délai restent encore à résoudre mais le chantier devrait s'ouvrir avant la fin de l'année ?

Les zones d'activité (ZA) peinent toujours à trouver client. Des perspectives se font jour toutefois et les premiers lots pourraient être vendus dans les mois qui viennent, tandis que le nouvel abattoir sort de terre en même temps que s'accroissent les travaux de la déviation de Puylaurens. Gardons confiance et soyons positifs, tout n'est pas noir !

Le ciel est bleu, l'été est là, bonnes vacances !

(Le Président, Henri de COIGNAC)

La vie de la Communauté

Les Commissions :

Commission Développement économique : réunion le 2 juillet avec SESAER pour l'étude d'impact de la zone d'activités du Girou à Cuq-Toulza et le dossier de renouvellement du classement de l'Office de Tourisme.

Commission voirie : réunions les 26 avril et 21 juin pour arrêter les travaux de voirie 2007, préparer les bons de commande et fixer les dates des passages des épareuses.

Le Bureau :

Réunion le 30 mai à Cambon les Lavour : débat sur le projet autoroutier Castres-Verfeil,

Réunion le 19 juillet à Lacroisille préparation du Conseil de communauté.

Le Conseil de communauté :

Réunion du 3 juillet : présentation du Centre social de l'Autan et de ses actions Yvonne COMMENGE (Directrice), Laurent MIALHE (animateur jeunesse) et Patrick DEDIEU (Directeur du CLAE -Centre de loisirs associé à l'école- à Cuq-Toulza et du CLSH - Centre de loisirs sans hébergement- du mercredi après-midi).

Réunion du 26 juillet :

- Bilan du centre de loisirs sans hébergement (CLSH) du mercredi après-midi (voir article au dos).
- Service public d'assainissement non collectif (SPANC) décisions sur les programmes de réhabilitation (voir article au dos).
- Demande de subventions FDT-FAVIL auprès du Conseil général pour les travaux de voirie 2007.

Canton de Cuq-Toulza : 10 902.03 €

Canton de Puylaurens 44 832..50 €

Site Internet

En novembre 2006, une Commission a été constituée pour travailler sur la création d'un nouveau site Internet. Un prestataire a été choisi, et les délégués ont établi une trame dans laquelle les différents textes et les photos seront insérés.

Vous y trouverez des informations sur les communes, les services, les actions, les projets, les partenaires et l'actualité de la Communauté de communes.

Le site ne sera pas statique et pourra être mis à jour chaque fois que nécessaire, ce sera la mission de Claudine OURSET.

Dès la fin du mois de septembre vous pourrez naviguer sur :

www.cc-pays-cocagne.fr

Notre territoire

Péchaudier,

C'est à 220 m d'altitude que se situe Péchaudier, petite bourgade de 191 habitants au dernier recensement en 2006, d'une superficie de 680 hectares. Péchaudier nom très ancien venant du nom de Puèg-Audier ou Podio Auderio, (1277) du germanique Ald-Hari, employé comme déterminatif après le nom générique Puèg « colline ».

Le bourg est situé sur une petite colline dominant la plaine de Revel et une bonne partie de la Montagne Noire.

Un peu plus éloigné du bourg dans la plaine, trône l'église surmontée d'un superbe clocher restauré. Elle est dédiée à « Notre Dame dé Camis » et entourée du cimetière communal.

La commune de Péchaudier est fière d'avoir vu naître sur ses terres le Commandant Armand Viguière, au nom duquel la salle des fêtes est baptisée. Chacun pourra se souvenir d'Armand l'aviateur.

(Le Maire, Aimé BOUSQUET)

Brèves

✓ PAYS DE COCAGNE

↳ Chargé de mission culture :

Le Pays de Cocagne va recruter une personne chargée de la mise en œuvre du schéma culturel, dès septembre. Le poste est financé par le PAYS (participation financière de chaque Communauté de communes adhérente), la DRAC et la Région Midi-Pyrénées.

↳ Diagnostic touristique du Pays de Cocagne:

La première mission de Sabine BROSSE (CDT Comité départemental du Tourisme) a été de réaliser un diagnostic sur le PAYS. Un rendu a été fait aux élus et aux Offices de Tourisme le 27 juin 2007 à Lautrec. Les premières actions envisagées sont :

- mise en réseau des Offices de Tourisme du Pays de Cocagne,
- communication avec édition d'un guide pratique,
- qualification de l'offre de randonnée,
- mise en place de label de qualité.

✓ Office de Tourisme du Puylaurentais en Pays de Cocagne :

↳ Dimanche 19 août : randonnée pédestre au Pays de Cocagne

- Départ 8h30 devant l'office de Tourisme
- Distance 24 km
- Pique-nique tiré du sac

↳ Calendrier des randos : rendez-vous à 13 h 30 devant l'Office (Halle de l'église à Puylaurens)

- 01/09 Promenade des moulins, 11km - 3h
- 15/09 Boucle de Bertre, 17km - 4h30
- 06/10 Boucle d'En Guibaud, 12km - 3h
- 20/10 Boucle d'Appelle, 13km - 3h
- 03/11 Boucle d'Ardialle, 14 km - 3h30
- 17/11 Chemin de l'Eau Guitalens (covoiturage), 8,5 km - 2h30
- 01/12 Lou Cami de Viviers (covoiturage), 12,5 km - 3h30
- 15/12 Saint Etienne de Florac 6km - 1h30

**Communauté de communes
du Pays de Cocagne
Mairie - 81700 Puylaurens
(au 1^{er} étage)**

**Contacts
05.63.70.31.74
ou
cdcpcaysdecocagne@orange.fr**

Les Acteurs du Territoire

Le centre de loisirs sans hébergement (CLSH) du mercredi après-midi

Dans le cadre du Contrat enfance-jeunesse (signé avec la CAF et la MSA), le Centre social de l'Autan a proposé à la Communauté de communes du Pays de Cocagne d'ouvrir un CLSH pour les mercredis après-midi.

Ce service, qui s'adresse aux enfants de trois à douze ans, n'existait pas sur le territoire de la Communauté de communes.

Il permet d'améliorer les conditions d'accueil des enfants durant leur temps libre, partant du principe que :

- *le temps de loisirs est un temps éducatif en complément de celui de la famille,*
- *Le besoin d'accueil des enfants est imposé aux familles de par leur activité professionnelle,*
- *Les enfants peuvent avoir le désir de se retrouver pour échanger, jouer,*
- *La journée de l'enfant doit être imaginée dans sa globalité,*
- *Donner aux enfants la possibilité de trouver des conditions d'accueil de qualité durant ces temps libres favorise la réussite scolaire.*

La Communauté de communes a donné son accord pour une ouverture fin décembre 2006 durant six mois (jusqu'à fin juin 2007).

Un premier bilan sur les six mois a donc pu être fait, même si le démarrage a été difficile, en juin 2007 13 enfants en moyenne ont été accueillis par demi-journées et le service semble répondre aux besoins de certains parents.

Le Conseil de communauté a donc décidé de renouveler cette initiative pour l'année scolaire 2007-2008. Cependant, un bilan intermédiaire sera fait en milieu d'année.

La Communauté de communes prend en charge une partie du fonctionnement de ce service et une participation par enfant.

Le CLSH du mercredi après-midi En pratique

- Capacité d'accueil : 20 enfants
- Lieu : Ecole élémentaire publique de Puylaurens avec ramassage en minibus au départ de l'école de Cuq-Toulza
- Horaires : 11 h 50 à 18 h 15 avec possibilité de prendre le repas de midi
- Tarifs : de 0,75 à 6,10 € selon la situation familiale (quotient familial de la CAF) ; un complément de 3,93 € par demi-journée est demandé pour les familles résidant hors Communauté de communes
- Animations : les journées comprennent des temps d'animations programmées et conduites ainsi que des moments de jeux libres pour respecter les rythmes de vie des enfants. D'autres activités spontanées sont réalisées
- Directeur : Patrick DEDIEU
- Contact et inscription : 05.63.73.32.50 ou 06.77.50.27.69

Zoom sur un projet intercommunal

Assainissement non collectif : Réhabilitations

A ce jour, sur 167 diagnostics réalisés sur les communes d'Aguts (20), Algans (12), Bertre (1), Cuq-Toulza (22), Lacroisille (11), Puylaurens (61) et St Germain des Prés (40), 49 dispositifs sont non-conformes et à forte pollution.

Pour Appelle, Cambon les Lavour, Péchaudier et St Sernin les Lavour la réalisation des contrôles débutera dès que l'étude de schéma d'assainissement sera terminée et que leur zonage d'assainissement sera approuvé.

L'Agence de l'Eau octroie des aides afin d'aider les collectivités à résoudre les problèmes d'insalubrité publique. C'est dans cet objectif qu'elle a proposé à la

Communauté de communes de signer un protocole d'accord afin de faire bénéficier les particuliers d'aides pour la réalisation des travaux de réhabilitations des dispositifs d'assainissement non collectif non conformes et à forte pollution.

Pour être recevables, les demandes d'aide doivent concerner des travaux inclus dans une opération groupée.

La Communauté de communes aura un rôle de pilote et d'intermédiaire entre le particulier et l'Agence de l'Eau et ce aux différentes phases de l'opération :

- montage des dossiers
- réalisation des travaux et paiement des subventions.

Dès le mois de septembre, une réunion

est prévue avec l'Agence de l'Eau, la Communauté de communes (un représentant de chaque commune) et VEOLIA afin de valider la liste des installations non conformes et à forte pollution. Chaque particulier concerné sera informé par courrier des possibilités d'obtenir une aide. Toutes les demandes d'aide avec devis devront être renvoyées à l'Agence de l'Eau avant le 5 novembre 2007 pour être examinées en Commission par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne le 26 novembre 2007.

Cette opération devrait être renouvelée chaque année.

Contact : Eliette DALMON
05.63.70.31.74